

DÉPARTEMENT  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
MURET

COMMUNE  
MARTRES-TOLOSANE

Date convocation  
29/04/2021

Délibération n°2021033D

Envoyé en préfecture le 12/05/2021

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le

ID : 031-213103245-20210506-2021033D-DE

Berger  
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le six Mai, à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Martres-Tolosane s'est réuni, salle Azéma,  
lieu adapté pour répondre aux contraintes sanitaires (Décret n°2020-1310 du 29  
octobre 2020, décret n°2020-1358 du 6 novembre 2020), sur convocation régulière,  
sous la présidence de Monsieur GOJARD Loïc, Maire.

Étaient présents : Vidian ANGLADE, Bernard ARGAIN, Céline FOURCADE, Noémie  
FOURCADE, Christiane FUCHO, Francine GARONE, Loïc GOJARD, Micheline  
LEMARCHAND, Marie- Claude MALLET, Gilles MARCHE, Vidian SABOULARD, Hugo  
SLADDEN, Gilbert TARRAUBE, Pascal THEVENOT.

Étaient représentés :  
Sylvie ALTHER par Francine GARONE  
Elisabeth MAYLIE par Vidian ANGLADE  
Eric GARCIA par Gilbert TARRAUBE

Étaient Absentes :  
Mady DARNAUD  
Carole DELGA

Céline FOURCADE a été désignée secrétaire de séance.

**Motion en faveur  
d'un véritable  
Service Public de  
l'Énergie :  
Abandon des  
projets Hercule et  
Clamadieu**

**Le 13 janvier 2020 est la date du 75ème anniversaire du dépôt de la loi de Nationalisation de l'électricité et du gaz par la création d'EDF et GDF.**

En matière de politique énergétique, ce choix stratégique de la France, au-delà de relever le pays au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a largement fait ses preuves. Les décisions politiques idéologiques prises à partir de la fin des années 1990, tant au niveau européen qu'au niveau national, n'ont eu de cesse d'affaiblir d'année en année un système qui permettait de répondre aux besoins des usagers et de la Nation.

Le secteur énergétique français a ainsi été jeté dans les mains du marché avec comme conséquence une logique financière prédominante de profits, de rentabilité et de dividendes toujours plus élevés. Autres conséquences dramatiques de cette transformation du secteur :

- Augmentation des tarifs (75% pour le gaz et 40% pour l'électricité),
- Augmentation de la précarité énergétique, plus de 13 millions de personnes aujourd'hui soit plus de 10% des foyers ayant une incidence directe sur les finances des collectivités,
- Moins disant social, souffrance au travail, désorganisation des collectifs de travail, suppressions d'emplois et l'externalisation massive d'activités vers la sous-traitance.

Tout ceci est à l'image de notre système de santé altéré par la même logique libérale et dont les conséquences sont aujourd'hui catastrophiques, affaiblissant les capacités de réaction comme récemment face à la pandémie de la Covid 19.

**Le système énergétique français est en proie aux mêmes obsessions, celles de piller le bien commun au profit d'intérêts particuliers et privés.**

Le projet « HERCULE » à EDF, le plan « CLAMADIEU » et la RE2020 chez ENGIE ainsi que le PSE chez GAZELENERGIE s'inscrivent dans cette démarche de casse du secteur énergétique. Ils ne constituent pas seulement une étape supplémentaire dans le processus libéral, mais bien un pas de plus vers

l'aboutissement d'une finalité : l'appropriation des richesses par une minorité au détriment de l'intérêt général.

Les deux plans, Hercule et Clamadieu, prévus par le gouvernement, laissent entrevoir la fin du statut des industries électriques et gazières (IEG).

En effet, le plan Hercule, élaboré par des banques d'affaires, consiste en la scission d'EDF en trois entités différentes et le plan Clamadieu diviserait ENGIE en deux nouvelles entités. Les enjeux de la désintégration de EDF et d'ENGIE sont simples : c'est la privatisation des profits et la socialisation des pertes.

**EDF vert**, entité la plus rentable et la plus attractive grâce à ses revenus sûrs, avec notamment les énergies renouvelables que sont l'éolien, le photovoltaïque, une partie de l'hydraulique et les réseaux électriques Enedis et SEI, serait largement privatisée.

À contrario, **EDF bleu** comprendrait les énergies qui demandent le plus d'investissements et qui permettent bien moins de retours sur investissement, comme le nucléaire avec la remise à niveau de nos centrales vieillissantes. EDF bleu resterait publique.

La troisième entité serait **EDF azur**, une filiale d'EDF bleu qui concernerait les barrages hydroélectriques dont les concessions seraient remises en concurrence.

À l'instar du plan Hercule pour EDF, le plan Clamadieu a pour but la division d'ENGIE en deux entités.

Le groupe est unique par le fait qu'il rassemble toutes les compétences liées à la transition énergétique : énergie classique et renouvelable, services climatiques et thermiques, eau, traitement des déchets.

Le plan Clamadieu consiste à sectionner le Groupe en 2 grandes filiales :

- **NEW ENGIE** - Ce sont les entités qui resteront dans le groupe Engie. Engie conservera les infrastructures, la production d'énergies renouvelables, la maintenance et la performance énergétique. La partie infrastructure intéresse grandement les fonds de pension. La partie stockage, négoce, ENR... étant dans la ligne de mire du groupe Total. Ainsi le distributeur de gaz GRDF et son transporteur GRTGAZ seront ouverts à la privatisation.
- **BRIGHT (Ex-Projet New Solution)** - La société regroupera les activités de service du groupe. Celle-ci est destinée à être mise en vente ou cédée en bourse. Les contours de la nouvelle structure n'est pas encore totalement définie, mais elle est susceptible de constituer un conglomérat regroupant 100 000 salariés dont les deux tiers seront cédés, il restera à convaincre de gros fonds d'investissement, au moment de la mise en vente. "Bright" regroupera les installations électriques et climatiques, la rénovation des bâtiments et le multi technique, dont Axima et Ineo. Cette partie représente environ 70 000 salariés et serait cédée. Ainsi 60% des salariés des services (INEO, AXIMA, COFELY) seront vendus à la découpe !

Ainsi le distributeur de gaz GRDF et son transporteur GRT GAZ seront ouverts à la privatisation. Lorsque l'on sait que GRDF et Enedis (EDF vert) sont les entités qui rapportent le plus, il ne fait aucun doute que le véritable but est de privatiser les profits sans pour autant améliorer les services.

Le plan Clamadieu est déjà l'aboutissement de cette même logique de transfert de fleurons publics aux intérêts privés. Après avoir été lâchée par l'Etat, Gaz de France mariée à SUEZ pour devenir ENGIE, a pratiqué la même politique de découpage peut-être plus minutieuse des activités et des ventes au plus offrant. C'est tout un pan de l'industrie française qui sera jeté dans la financiarisation au détriment de l'optimisation technico-économique vers les usagers. Le capitalisme et ses financiers ayant horreur des risques, ceux-ci sont systématiquement basculés sur les consommateurs. Pourtant la filière gazière a sa place dans la transition énergétique pouvant servir de report des usages de fioul ou encore de vecteur à l'inclusion de procédés "verts" (biométhanisation) bien que la RE2020 (Règlement 2020 de la construction/habitat qui interdit pour les logements neufs d'utiliser le gaz) diminue fortement les possibilités d'économies circulaires pour les collectivités locales.

De plus en plus GRDF commence la suppression des astreintes par fermeture des sites de proximités, allongement du temps de trajet donc d'intervention.

Déjà à l'après-guerre, notre père fondateur nous disait :

« Je vous demande de ne jamais oublier que vous avez en charge un instrument fondamental de la vie du pays. Votre dignité, comme l'intérêt national, vous font un devoir impérieux de continuer à défendre sans jamais défaillir le service public, propriété de la nation, contre les représentants du grand capital industriel et bancaire dont le seul objectif est d'asservir encore plus le pays à leurs insatiables besoins de domination et de profits. De continuer avec le même courage à défendre notre légitime Statut National, nos retraites, nos œuvres sociales, qui font désormais corps avec les deux établissements publics, issus du programme du Conseil National de la Résistance, expression du combat de ceux qui ont été jusqu'au sacrifice de leur vie pour sauver le pays et, avec lui, ses riches traditions d'humanisme et de liberté ». MARCEL PAUL

### L'intérêt général est menacé !

Le conseil municipal de Martres-Tolosane à l'unanimité :

- Fait le choix d'un véritable projet de société, par un véritable Service Public de l'Énergie dont la gouvernance doit inclure les élus de la République, les citoyens et les salariés pour une réponse aux besoins des usagers, pour un développement humain durable, pour un fonctionnement économique du pays pérenne et pour une véritable solidarité énergétique ;
- Demande donc au Président de la République d'entendre et de mesurer la mobilisation sociale en renonçant au projet « HERCULE » à EDF, au plan « CLAMADIEU » et à la RE2020 chez ENGIE ainsi qu'au PSE chez GAZELENERGIE ;

Demande l'organisation d'un véritable débat public sur l'avenir du secteur énergétique et ses moyens d'investissement au service de la Nation en s'appuyant sur le Programme Progressiste de l'Energie

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt en  
S/Préfecture le  
12/05/2021

Et publication du  
12/05/2021

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire, Loïc GOJARD



Envoyé en préfecture le 12/05/2021

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le



ID : 031-213103245-20210506-2021033D-DE